

## DOSSIER

### La réforme des rythmes scolaires

**Perspectives**  
Rémi Laine :  
la vie des autres

**Transports**  
MétroCiné pour  
le prolongement  
du métro

**Jeunesse**  
Un stage ou un  
job d'été grâce  
au Kiosque

**Collège Marie-Curie**  
Un atelier  
scientifique  
dynamique

**Culture**  
Exposition : « Les  
couleurs de la rue »

**Associations**  
La compagnie  
Théâtre Déplié



Gymnase Liberté le 26 février :  
réunion publique sur les rythmes scolaires

# Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Un décret signé le 24 janvier dernier par Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, réorganise le temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires de notre pays. A la place de la semaine de classe répartie en quatre jours (huit demi-journées), le nouveau temps scolaire sera désormais organisé en quatre jours et demi (neuf demi-journées). La réforme doit entrer en application dès la rentrée de septembre prochain, sauf dans les communes qui choisiront de solliciter un report d'un an et obtiendront une dérogation de l'Éducation nationale.

La réforme des rythmes scolaires proposée par le décret a pour objectif, en articulant différemment les temps scolaires et périscolaires, de favoriser l'acquisition des savoirs par l'enfant en respectant mieux ses rythmes d'apprentissage.

Il importe de souligner une véritable spécificité lilasienne dans le domaine du temps scolaire. L'immense majorité des communes de notre pays n'a en effet connu que brièvement la semaine de quatre jours, instaurée par Xavier Darcos, alors ministre de l'Éducation nationale, en 2008. Ce n'est pas le cas de notre commune au sein de laquelle la semaine de quatre jours a été instaurée, par mesure dérogatoire, en 1992, c'est-à-dire il y a 21 ans ! Deux décennies durant, le périscolaire aux Lilas - qu'il s'agisse de la conception du centre de loisirs, de la présence d'animateurs et d'intervenants de la municipalité dans les écoles et de la relation avec les associations œuvrant notamment dans les domaines de la culture et du sport - s'est organisé autour de la semaine de quatre jours.

Au-delà de l'impact budgétaire - de l'ordre minimum de 400 à 600 000 euros annuels supplémentaires - qui sera plus lourd aux Lilas qu'ailleurs en raison de notre spécificité dans l'organisation du temps scolaire, nous serions vraisemblablement très affectés par les modalités de réorganisation de nos modes actuels de fonctionnement si nous devions passer en semaine de quatre jours et demi dès la prochaine rentrée.

Compte-tenu de cette situation, ainsi que des avis exprimés par les représentants des parents d'élèves, des enseignants et des agents communaux, la municipalité a demandé et obtiendra une dérogation afin que la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire n'entre en vigueur aux Lilas qu'en 2014 et pas dès la prochaine rentrée de septembre.

La concertation engagée par la municipalité avec tous les partenaires de la communauté scolaire va se poursuivre. Elle n'est, au demeurant, pas la première tenue aux Lilas sur le temps scolaire. Entre l'automne 2001 et le printemps 2002, il y a plus de dix ans, plusieurs centaines de Lilasiens avaient, en effet, déjà pu confronter leurs points de vue et leurs réflexions sur ce sujet. Nous avons alors pris le temps de discussions approfondies.

Au terme des échanges, la municipalité avait fait valider par les experts, par l'Éducation nationale et par les représentants de la communauté scolaire des Lilas une proposition qui nous semblait correspondre à l'intérêt de l'enfant : une semaine de quatre jours atténuée par un samedi travaillé chaque mois et par le raccourcissement des grandes vacances d'été (début des congés scolaires une semaine plus tard et fin une semaine plus tôt que les dates fixées par le calendrier national) de préférence aux petites vacances que nous avons choisi de « sanctuariser ».

Aujourd'hui, plusieurs scénarios d'application de nouveaux rythmes scolaires devront être explorés par tous les partenaires concernés. Tout en étant consciente que la proposition lilasienne de 2002 n'est actuellement pas conforme aux dispositions du décret du 24 janvier 2013, la ville des Lilas entend cependant n'exclure aucune option, y compris une ou plusieurs hypothèses inspirées du choix que nous avons alors opéré et qui avait bien fonctionné jusqu'à la réforme de 2008. Nous souhaitons prendre le temps d'une véritable concertation pour élaborer la solution la plus adaptée à l'épanouissement de nos enfants.

**« La municipalité a demandé et obtiendra une dérogation afin que la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire n'entre en vigueur aux Lilas qu'en 2014 et pas dès la prochaine rentrée de septembre. »**



© Virginie Sueres



Retrouvez sur le site internet de la ville ([www.ville-leslilas.fr](http://www.ville-leslilas.fr)), la présentation du projet projetée lors de la réunion de concertation du 26 février.



# La réforme des rythmes scolaires

*A la suite de la réunion de concertation du 26 février, la municipalité a décidé de demander le report de la mise en place de la semaine de 4 jours et demi pour qu'elle n'entre en vigueur qu'à la rentrée 2014. L'objectif est de se donner le temps pour réfléchir aux solutions les plus pertinentes pour mettre les élèves au cœur du projet éducatif local. La municipalité poursuivra donc la concertation avec l'ensemble de la communauté éducative et cherchera à déboucher sur un consensus qui recueille l'assentiment de tous les acteurs concernés.*

## Le constat

L'ensemble de la communauté éducative s'accorde sur le fait que la semaine de 4 jours (six heures de cours par jour, auxquelles s'ajoutent deux heures par semaine d'aide personnalisée pour les élèves les plus fragiles) et 144 jours de classes par an, n'est pas satisfaisant. Cette extrême concentration du temps scolaire est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages : tous les spécialistes du rythme de l'enfant en conviennent même si leurs préconisations peuvent ensuite différer. Les enfants sont stressés et surchargés de travail. La comparaison avec d'autres pays européens, obtenant des résultats scolaires meilleurs que ceux de la France, est d'ailleurs édifiante.

## L'objectif : mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous les enfants

La réforme du gouvernement vise à assurer un plus grand respect des rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant, grâce à une meilleure répartition des heures d'enseignement en classe sur la semaine, à un allègement du nombre d'heures d'enseignement par jour. L'objectif est aussi de programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des enfants est plus grande.

La réforme vise une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire. Les élèves pourront accéder à des activités qui correspondent



à leurs besoins, leurs choix et contribueront à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Si ces objectifs font consensus, la réforme suscite le débat : certains sont convaincus qu'une autre voie est possible en réfléchissant une réforme du rythme scolaire sur l'année plutôt que sur la semaine.

## Les grandes lignes de la réforme

La réforme fixe un cadre national au sein duquel les acteurs locaux disposent de marges de manœuvre.

- Le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire ne change pas, il reste fixé à 24h.
- Les 24h d'enseignement hebdomadaire s'étalent sur 4 jours et demi, soit neuf demi-journées, incluant le mercredi matin (ou le samedi matin, une dérogation soumise à l'approbation de l'Education Nationale pouvant être demandée par les communes).
- La journée de classe dure au maximum 5h30 et la demi-journée au maximum 3h30.
- La pause méridienne doit être au minimum de 1h30.
- Les enfants doivent être pris en charge jusqu'à 16h30 si les familles le souhaitent.
- Le temps libéré pendant les journées de lundi, mardi, jeudi et vendredi (45 minutes en moyenne) doit être consacré à un « temps péri-éducatif », organisé et financé par les communes.

## Quand la réforme doit-elle être mise en place ?

Le décret prévoit que la réforme doit être mise en place à la rentrée scolaire 2013. Mais les villes qui le souhaitent peuvent demander une dérogation pour retarder son application à la rentrée scolaire 2014 : cette demande doit être formulée auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) avant le 31 mars 2013.

Le gouvernement a créé un fond exceptionnel pour accompagner les communes à redéfinir et développer leurs activités périscolaires. Une dotation de 50€ par enfant sera attribuée à toutes les communes qui mettront la nouvelle organisation en place dès septembre 2013.

## Une volonté d'harmoniser les solutions sur la circonscription

L'Education Nationale souhaite, dans la mesure du possible, que les solutions retenues par les trois villes de la circonscription (Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais, Romainville) soient les mêmes afin de faciliter l'organisation du travail des enseignants remplaçants.

## Quelles conséquences aux Lilas ?

Toute réforme de l'école est une réforme de société : celle-ci touche toute la communauté éducative (enfants, parents, enseignants, animateurs périscolaires, personnels de service dans les écoles...) mais aussi tous ceux qui, dans le monde associatif ou parmi les services municipaux (conservatoire de musique, centre culturel, services des sports ou de la culture, service jeunesse), organisaient des activités le mercredi ou le samedi matin. La classe du mercredi matin devrait mécaniquement faire augmenter la fréquentation du centre de loisirs (mais il est impossible de le quantifier avec précision). La capacité du centre de loisirs a de fortes chances d'être dépassée, et il faudra dès lors ouvrir un second lieu d'accueil périscolaire le mercredi après-midi.

## Quel impact financier pour la Ville ?

La réforme des rythmes scolaires représente un coût important pour les communes, lié à la nécessité de recruter des animateurs supplémentaires pour assurer les nouveaux temps périscolaires créés, à l'ouverture probable d'un second centre de loisirs le mercredi après-midi, au renforcement des équipes d'agents de restauration et d'entretien, à la sollicitation éventuelle de partenaires extérieurs sur les nouveaux « temps péri-éducatifs »...

Malgré un contexte budgétaire très tendu, la ville des Lilas entend se donner les moyens d'appliquer cette réforme de manière ambitieuse : l'enveloppe budgétaire qui y sera consacrée oscillera, à minima, entre 400 000 et 600 000 euros selon l'hypothèse de mise en œuvre finalement retenue. La municipalité confirme ainsi la priorité qu'elle a toujours accordée à l'éducation et au temps de l'enfant.



Activité périscolaire au centre de loisirs.

## La concertation

Dès l'annonce de la réforme, la municipalité des Lilas a engagé des discussions avec les directeurs d'écoles, les enseignants, les parents d'élèves élus, les personnels communaux travaillant dans les écoles (agents de restauration et d'entretien, ATSEM, responsables périscolaires). Dans un second temps, une réunion publique a été organisée le 26 février dernier au gymnase Liberté afin de faire se rencontrer, dialoguer et débattre tous les partenaires concernés.



## L'éducation aux Lilas

**2094 élèves** (maternelle et élémentaire)

**5 écoles maternelles : 887 élèves**

**4 écoles élémentaires : 1207 élèves**

Budget municipal du secteur périscolaire en 2012 : **6,3 M€**

Les études du soir sont animées par **25 enseignants** pour un coût de **68 000€** annuel pris en charge par la Ville.

**1297 enfants** ont fréquenté au moins une fois le centre de loisirs le mercredi en **2012. Celui-ci accueille environ 400 enfants tous les mercredis.**

**112 animateurs** encadrent l'ensemble des accueils périscolaires.

# Les rythmes scolaires en Europe

*Quelques repères pour comprendre comment s'organisent cours, activités et vacances en Angleterre, en Allemagne et en Finlande.*

## ■ France

Nombre de jours de classes par semaine : 4 jours (4,5 jours avec la réforme).

Nombre d'heures de classe par semaine : 24  
Nombre de jours de cours par an : 144 jours (180 avec la réforme).

Rythme des journées : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30 (le plus souvent).

## ■ Allemagne

Nombre de jours de classes par semaine : 5 à 6 jours avec deux samedis libres par mois.

Nombre d'heures de classe par semaine : 15h à 20h selon l'âge

Nombre de jours de cours par an : 208

Rythme des journées : les cours débutent entre 7h30 et 8h et finissent entre 13h et 13h30. Les après-midi sont libres pour les devoirs ou les activités périscolaires.

*Le système allemand est de plus en plus décrié. Le dispositif est discriminant socialement car les activités de l'après-midi doivent être prises en charge par les familles.*

## ■ Angleterre

Nombre de jours de classes par semaine : 5 jours du lundi au vendredi

Nombre d'heures de classe par semaine : 21h à 25h selon l'âge

Nombre de jours de cours par an : 190

Rythme des journées : les journées commencent généralement à 9 heures et finissent à 15h ou 16h. Après les cours, divers ateliers (sport, musique, activités artistiques...) sont mis en place au sein de l'établissement.

## ■ Finlande

Nombre de jours de classes par semaine : 5 jours du lundi au vendredi.

Nombre d'heures de classe par semaine : 19h avec augmentation progressive en fonction de l'âge.

Nombre de jours de cours par an : 190

Rythme des journées : Du lundi au vendredi, la journée commence à 8h et se finit à 13h, 14h, ou 15h exceptionnellement en cas d'option. La pause du midi dure 30 minutes.

*La Finlande est citée comme modèle dans toute l'Europe. Les élèves ont un faible volume horaire annuel de cours, ce qui ne les empêche pas d'être les plus performants et de briller dans les classements internationaux (1<sup>er</sup> en savoir lire, mathématiques et en sciences).*

## Le point de vue des acteurs locaux

# Une réforme, quatre points de vue

*Les points de vue de Pierre Gambini, Marie-Laurence Dragon, Françoise Mattéi et Michel Boisset.*



■ **Marie-Laurence Dragon** (au nom des représentants de parents d'élèves des Lilas)

« Cette réforme est souhaitée par la FCPE au plan national depuis plusieurs années. Depuis le 17 janvier, nous avons mis en place sur la Ville des Lilas une concertation entre tous les conseils locaux des écoles primaires. Un consensus s'est dégagé pour le report en 2014. Cette réforme mérite qu'un travail, en profondeur, soit réalisé en concertation avec tous les acteurs de la ville et qu'on ne se précipite pas. Nous nous félicitons que la mairie ait choisi la voie de la concertation pour décider de la nouvelle organisation des journées et du contenu plutôt que de l'avoir imposée en conseil municipal. Nous souhaitons que cette concertation se poursuive dans le même esprit d'ouverture que nous avons ressenti lors de du débat du 26 février au gymnase Liberté. Tout est réuni aux Lilas pour pouvoir introduire dans les écoles la matière nécessaire à l'élaboration d'un projet de qualité ».



■ **Pierre Gambini** (directeur de l'école élémentaire Paul Langevin)

« Aux Lilas, nous avons consulté tous les enseignants et 100% était contre l'application en 2013. Nous voulions le report en 2014 pour avoir le temps de mettre en place les conditions d'une vraie concertation pour trouver la meilleure organisation possible dans l'intérêt de l'enfant mais qui convienne aussi aux parents, aux enseignants et aux personnels des activités périscolaires. Nous sommes satisfaits que la municipalité nous donne ce temps. Aux Lilas, la semaine de 4 jours existe depuis 21 ans et même si nous sommes pour un allègement de la journée

de classe, nous pensons que cela peut s'organiser par exemple dans le cadre d'un réaménagement global du calendrier scolaire, avec moins de vacances, mieux réparties sur l'année ».



■ **Françoise Mattéi** (responsable du service périscolaire aux Lilas)

« C'est une réforme utile et indispensable. La priorité c'est le rythme de l'enfant. Mieux équilibrer le temps scolaire sur la semaine leur permettra d'être plus concentrés, réceptifs. Le report à 2014 va permettre un travail de réflexion plus approfondi. La question essentielle est de savoir ce que l'on fait du temps de classe libéré. Pour moi, la meilleure solution serait de gagner ces 45 minutes par tranches d'1/4h le matin, le midi et le soir, sans activités supplémentaires. Le périscolaire est riche aux Lilas et de nombreuses activités sont déjà mises en place. Le risque est d'ajouter encore des activités qui fatiguent les enfants. Par contre, il faut réduire les grandes vacances tout en maintenant les petites à deux semaines pour un bon équilibre sur l'année ».

■ **Michel Boisset** (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)

« C'est une réforme importante, un préalable pour avoir une meilleure réussite des élèves dans les savoirs fondamentaux. Mais ce n'est pas un bouleversement social comme j'ai pu l'entendre dire. Ce n'est qu'un aspect du problème. Je trouve très bien la concertation mise en place sur la ville et je souhaite que les groupes de travail soient bien cadrés pour ne pas devenir des « fourre tout ». Il faut que cela débouche dans des délais assez rapides sur une nouvelle organisation. Nous défendons tout ce qui permet aux élèves de mieux s'épanouir en renforçant l'école laïque gratuite ».

Réunion de concertation du 26 février

## Large consensus pour une mise en place de la réforme à la rentrée 2014 aux Lilas

Plus de 300 Lilasiens sont venus au gymnase Liberté pour mieux comprendre le projet, l'impact de son application et surtout exprimer leur opinion.



Daniel Guiraud tire les conclusions de la réunion.



Lionel Benharous présente la réforme.



M. Brison, directeur académique des services de l'Éducation Nationale.



La réunion, organisée par la municipalité, s'est tenue en présence de M. Brison, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale. Lionel Benharous, Maire-adjoint à l'éducation et au temps de l'enfant, a tout d'abord présenté la réforme, son impact sur la ville et les différents scénarii possibles pour sa mise en œuvre. Les avantages et inconvénients de chaque hypothèse ont été exposés.

### Une concertation loyale, sincère... et appréciée

Le Maire a ensuite rappelé la situation particulière des Lilas puisque la semaine de 4 jours y existe depuis 1992 et que l'ensemble des activités périscolaires et de la vie associative sont organisées en fonction de ce rythme. L'ensemble de la communauté scolaire a ensuite pu s'exprimer (Inspection Académique, enseignants, parents d'élèves, représentants des animateurs et des personnels communaux...) sur toutes les questions que posent ce projet et son application. Pour tous les participants, la poursuite

de cette concertation, sans précipitation, est la condition indispensable pour réussir.

### Des groupes de travail dès avril pour mettre en œuvre ensemble la réforme

En concluant la réunion, le Maire a relevé qu'un très large consensus existe sur la nécessité de reporter l'application de la semaine de 4 jours et demi à la rentrée 2014. Ceci afin d'avoir le temps de mettre en place de façon optimale et concertée la réforme. La ville des Lilas demandera donc officiellement dans les prochains jours le report d'une année pour une application en 2014. D'autre part, sur proposition de Lionel Benharous, un ou plusieurs groupes de travail vont être rapidement créés afin que, dès le mois d'avril, l'ensemble des partenaires puisse commencer à élaborer la future organisation de la semaine scolaire aux Lilas.

## Le commentaire de Lionel Benharous, Maire-adjoint à l'éducation et au temps de l'enfant



Qu'on l'approuve ou qu'on la conteste, la réforme des rythmes scolaires proposée par Vincent Peillon a au moins le mérite de forcer à s'interroger. Car si chacun s'attache à mettre en avant l'intérêt

de l'enfant, force est de constater que tous, nous ne mettons pas la même chose derrière cette expression.

Quel rythme de la semaine et de l'année est le mieux adapté aux enfants ? Comment l'école peut-elle y répondre ? Comment les temps scolaire et périscolaire doivent-ils s'articuler ? Quel contenu à donner à ces derniers ?... Autant de questions qui inquiètent parfois mais passionnent souvent : la foule, dense et attentive, qui s'est massée au gymnase Liberté le 26 février dernier en atteste ; l'atmosphère studieuse, respectueuse et constructive qui a prévalu ce soir là le confirme.

Aux Lilas, les élus ont choisi un parti-pris : celui de ne pas décider seuls. Car nous sommes convaincus que réformer l'école ne peut s'imaginer contre ou sans ceux qui la font vivre au quotidien. Parce que sommes persuadés que c'est de l'intelligence collective, d'une concertation sincère et loyale qu'émergent toujours les solutions les plus pertinentes.

Aujourd'hui, un consensus se dégage : celui de la nécessité de se donner le temps. C'est pourquoi la Ville va demander le report de l'application de la réforme à la rentrée scolaire 2014. Pour le reste (mercredi ou samedi matin ? organisation des temps scolaire et périscolaire ? contenu des temps périscolaires ?...), des groupes de travail vont être mis en place, dans lesquels chacun (enseignants, parents d'élèves, agents communaux, associations...) pourra s'exprimer : ils chercheront à aller aussi loin que possible dans l'élaboration de solutions adaptées aux enfants et acceptables par tous.

« Savoir écouter c'est posséder, outre le sien, le cerveau des autres » disait Léonard de Vinci. C'est dans cet esprit que nous abordons la période décisive qui s'ouvre pour que cette réforme ne soit pas une occasion manquée de plus mais permette une amélioration notable de la vie des enfants.